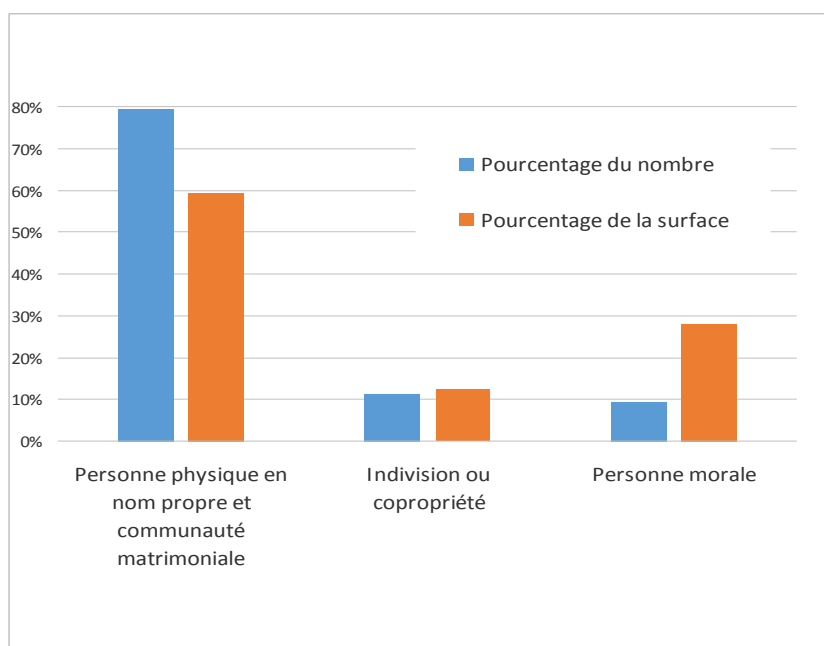


Résultats de l'enquête menée en 2015 auprès de propriétaires forestiers privés

Vous avez été interrogés au printemps 2015 lors d'une enquête menée par le Crédoc (Centre de Recherche pour l'Étude et l'Observation des Conditions de vie) à la demande des organismes nationaux en charge des forêts privées. Vous avez accepté d'avoir des premiers résultats. Les quatre pages qui suivent vont vous donner quelques résultats inédits.

Votre carte d'identité

Cette enquête téléphonique a concerné 2800 propriétaires forestiers privés de plus de 4 hectares de bois en France métropolitaine. A partir de cet échantillon, les réponses permettent de dresser la carte d'identité de 443 000 propriétaires pour une surface de 8 341 000 hectares.



Des formes juridiques de propriété variées :

Les propriétés individuelles dominent largement. Les indivisions ne représentent qu'une faible proportion de l'ensemble, tandis que les personnes morales (sociétés civiles immobilières, groupement forestiers) sont peu nombreuses, mais avec des surfaces moyennes importantes (*Graphique 1*).

Graphique 1: Des formes juridiques de propriétés variées

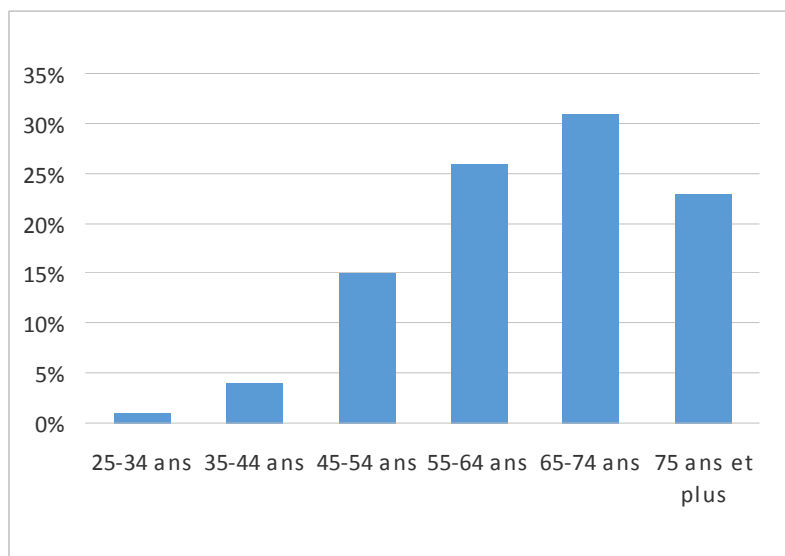
Des propriétaires plutôt âgés.

La moitié d'entre vous a plus de soixante-cinq ans. La majorité de la forêt provient d'un héritage ou d'une donation, complétée par des achats (*Graphique 2*).

Femmes

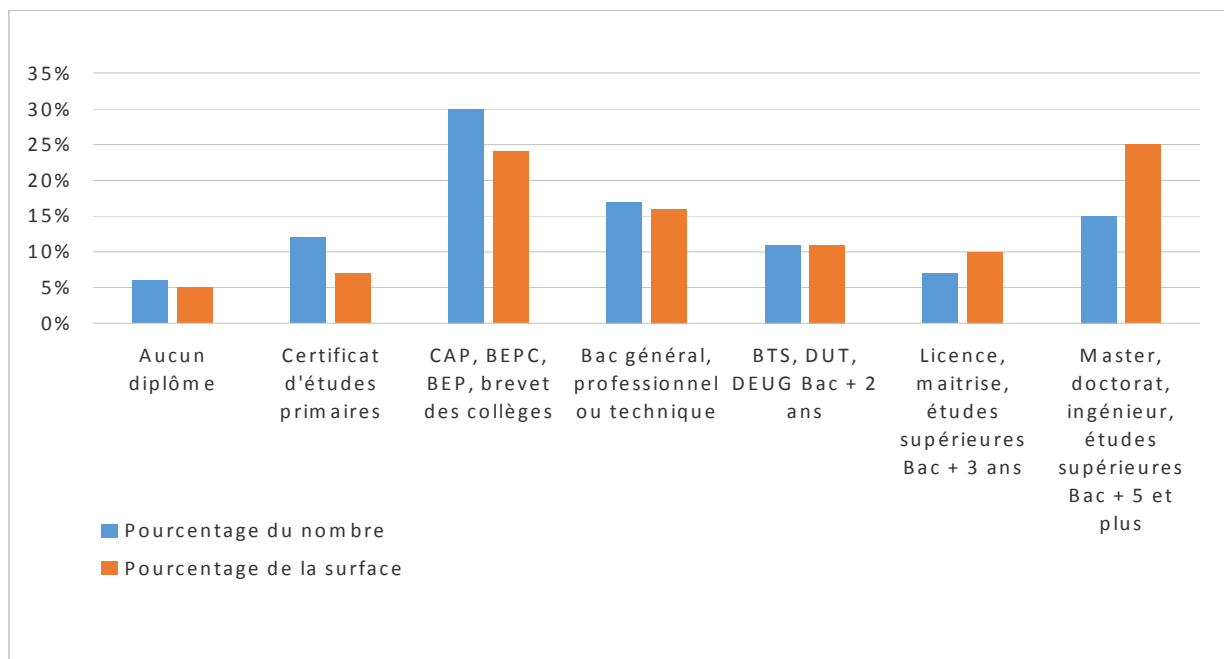
Un quart des propriétaires forestiers sont des femmes. Ce chiffre est cohérent avec la moyenne européenne.

Graphique 2: Pourcentage du nombre de propriétaires par âge.



Niveau de formation

Votre niveau de formation est très varié, comme pour le restant de la société française. Ceci a des conséquences sur la forme et le contenu des informations que nous vous donnons, afin d'être sûr d'être compréhensible par vous (Graphique 3).

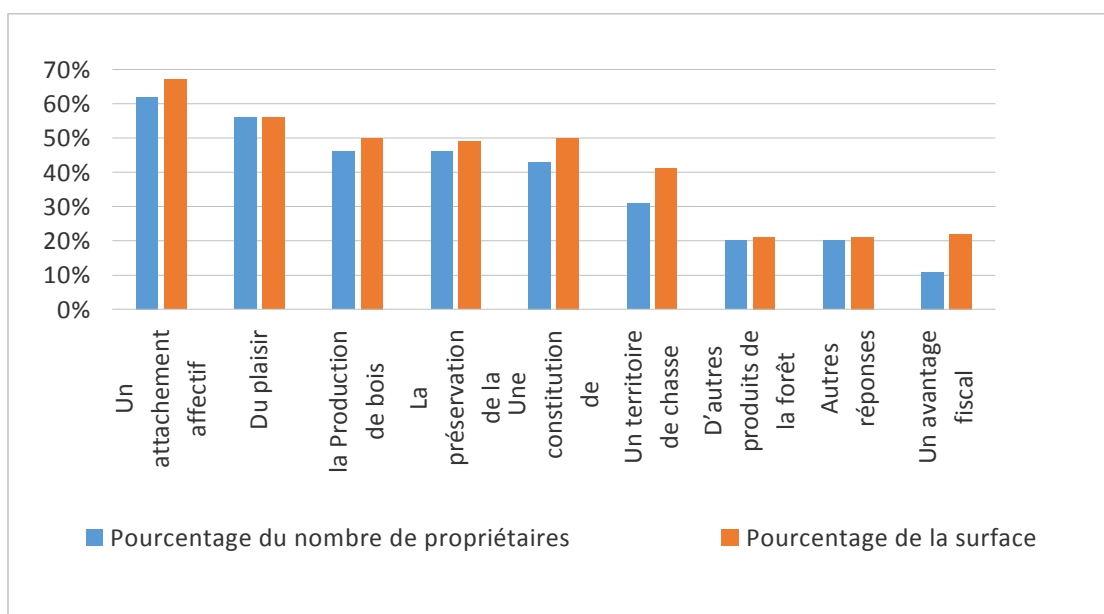


Graphique 3 : Pourcentage de propriétaires en fonction du niveau de formation.

Pourquoi vous intéressez-vous à votre forêt ? (Graphique 4)

Vous vous intéressez à votre forêt dans plus de 80 % des cas. Dit autrement, ce n'est pas parce qu'on vous voit peu en forêt qu'elle est abandonnée.

Vos intérêts sont multiples, voire complexes. Plus la surface augmente, plus vos intérêts se diversifient



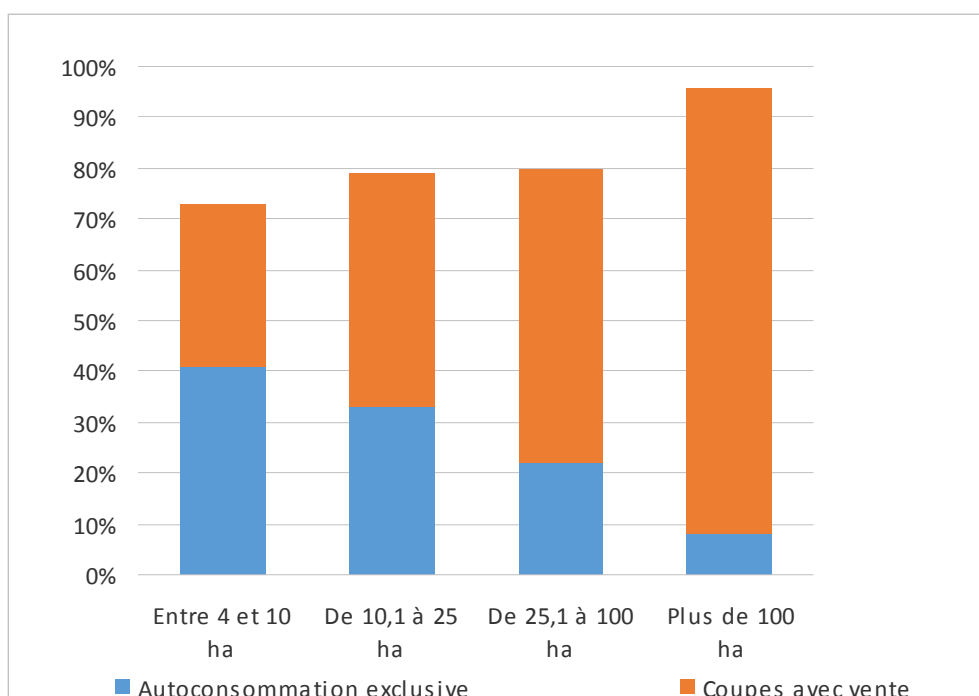
Graphique 4 : Pourcentage des différents intérêts portés à ses bois par rapport au nombre total de propriétaires et à la surface possédée.

Les deux-tiers d'entre vous avez un attachement affectif envers vos bois. C'est aussi une source de plaisir dans la moitié des cas. La production de bois, tant pour vos besoins personnels en bois de chauffage que pour ceux de l'industrie, et la préservation de la biodiversité sont presque à égalité. La constitution d'un patrimoine, qui est à la fois rationnel et affectif, apparaît ensuite. Les usages traditionnels comme la chasse et la cueillette des champignons viennent après. Enfin, contrairement à ce qu'on entend de divers côtés, les dispositifs fiscaux qui rétablissent en partie l'égalité des charges avec les autres productions ne constituent pas l'objectif dominant, même si ceci concerne surtout les propriétés les plus importantes.

La forêt privée française, une belle endormie ?

Une rumeur classique : la forêt française est sous exploitée, les propriétaires forestiers ne coupent pas de bois. Diverses propositions suivent...

Vos réponses ont permis de savoir si vous acceptez de couper du bois chez vous. Les résultats sont présentés par classe de surface. Le consentement à couper du bois est important, il varie de 70% pour les propriétés de 4 à 10 hectares, à 100 % pour les plus importantes (*Graphique 5*).



Graphique 5 : Pourcentage de propriétaires ayant coupé ou prévoyant de couper du bois par classe de surface

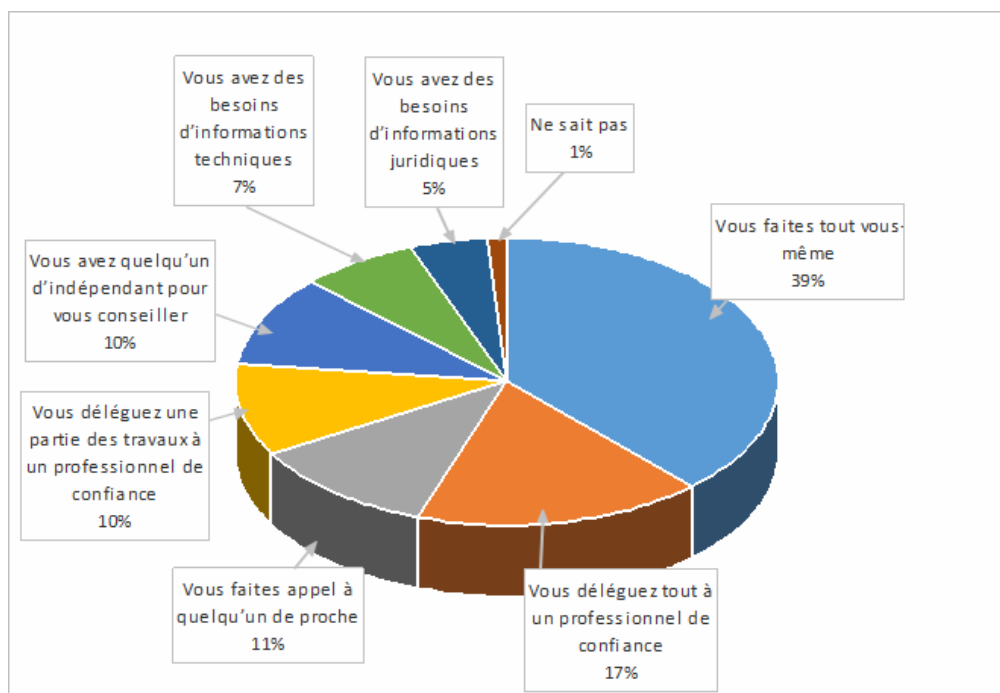
Tout le bois récolté n'est pas vendu. Une partie du bois récolté est consacrée au chauffage, dans le cadre d'une autoconsommation exclusive.

La très grande majorité d'entre vous a coupé du bois dans les cinq années précédents l'enquête, ou prévoit d'en couper dans les cinq prochaines années. Cependant, il semble possible que vous vendiez plus de bois sans mettre en péril votre approvisionnement en bois de chauffage.

Des relations variées avec votre entourage forestier

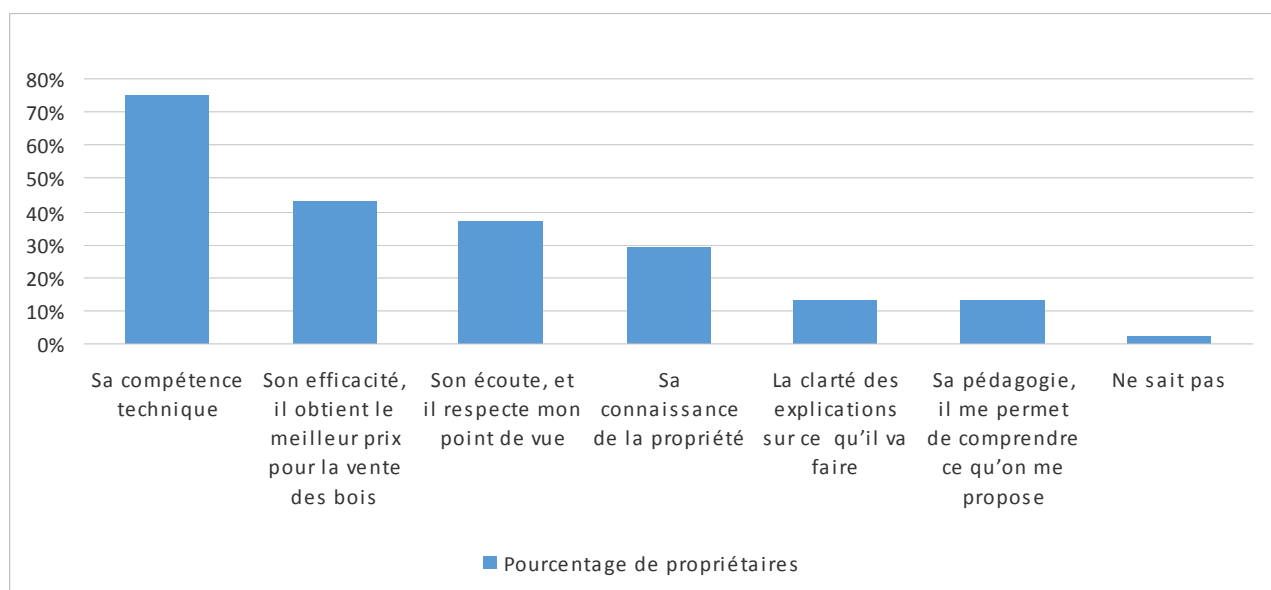
Les travaux que vous prévoyez de réaliser dans votre forêt peuvent être réalisés par vous-même, ou par un spécialiste, à qui vous faites plus ou moins confiance. Et vous pouvez avoir besoin d'informations pour y parvenir.

Vos choix sont multiples ; il n'y a pas de solution unique (*Graphique 6*).



Graphique 6 : Pourcentage de propriétaires forestiers en fonction de leurs relations avec leurs entourages

Où la qualité de la relation est importante



Graphique 7 : Sur quels critères choisissez vous un personnel de confiance ?

On ne choisit pas quelqu'un sur un seul critère (Graphique 7). La compétence technique domine, ce qui paraît normal. Si l'efficacité arrive en deuxième position, la qualité de la relation est importante. Vous n'avez pas envie de vous retrouver dépossédé de votre forêt. Et quand on regarde les réponses de près, c'est aussi important que le prix. Dit autrement, vous vous intéressez à votre forêt, et vous le montrez par votre façon de faire.

Pour conclure, les propriétaires forestiers s'intéressent à leur forêt, avec des objectifs multiples, récoltent régulièrement les bois en étant aidés par des prestataires de confiance.

CNPF Mars 2015